TROUSSE PROJETS

tne.trousseaprojets.fr

Thème 3

SUIVRE
LA SCOLARITÉ
DES COLLÉGIENS

Fiche professionnel n°3

Quels usages du numérique pour suivre les progrès des élèves ?

Le numérique a pris une place importante dans la communication des résultats scolaires des élèves. Comment en faire un outil au service de la coéducation ?

FOCUS

- Le livret scolaire
- Les évaluations début 6e expliquées aux parents
- Un ambassadeur PIX par académie
- PIX : Questions/réponses

L'évaluation des acquis

— **La posture scolaire :** un élève ayant des retards et/ou des absences doit être accompagné ainsi que sa famille pour trouver des solutions avec l'équipe pédagogique. L'information numérique ne suffit pas et risque d'engendrer un sentiment d'impuissance. Des **appels téléphoniques**, des **rendez-vous en présentiel** sont donc souvent nécessaires.

— **Le cahier de textes et les devoirs** sont les outils numériques à disposition des familles pour créer du lien quotidiennement avec le collège et discuter avec leurs enfants de leur journée de classe.

— **Les résultats des évaluations** sont disponibles en temps réel sur les outils numériques. Mais faut-il publier les résultats avant ou après avoir rendu aux élèves le devoir correspondant ? L'équipe pédagogique doit trancher cette question car elle a des conséquences sur la place de l'erreur, la remédiation et la relation parents/enfants, voire sur le stress engendré par la scolarité chez certains parents et élèves.

— **Le Livret Scolaire Unique**. Les parents y retrouvent les informations officielles concernant les résultats de leurs enfants. L'envoi mail ou papier des **bulletins scolaires** et leur date de publication numérique sont des options présentant différents avantages et inconvénients qui méritent d'être débattus par la communauté éducative.

— **Les évaluations de début de 6e** permettent un premier contact avec les familles autour des résultats scolaires. Les données ne sont pas toujours lisibles pour les familles et peuvent être anxiogènes. Des rendez-vous téléphoniques ou en présentiel pour accompagner cette lecture peuvent rassurer et faciliter les échanges suivants.

— **La certification PIX** est généralisée à partir de la 5e. Les élèves peuvent, avec leur enseignant ou en autonomie, acquérir des compétences numériques qui seront certifiées en 3e. Une information des parents peut être judicieuse.

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action Territoires d'innovation Pédagogique du Programme d'investissements d'avenir, opérée par la Caisse des Dépôts (La Banque des Territoires)

FOCUS

↘ **Fiche n°3 thème 1 (mallette collège parent)**

Quels outils numériques utiliser pour une coéducation de qualité ?

↘ **L'accompagnement des collégiens**

↘ **Modèle d'information aux responsables légaux pour le traitement des données dans le L.S.U**

L'évaluation des acquis

Permettre aux parents de **consulter le cahier de textes** régulièrement peut les aider à aborder la journée de classe avec leurs enfants et donner du sens aux devoirs.

Limiter le nombre d'outils et restreindre les modalités de connexion est indispensable pour que toutes les familles s'impliquent dans le suivi scolaire de leurs enfants.

Paramétrer les outils numériques en fonction des objectifs et faire des choix cohérents (par exemple : « numérique / papier » ; « visio / téléphone / présentiel ») en conseil pédagogique permet un échange de pratiques et une plus grande lisibilité par les parents.

Communiquer avec un **langage clair et concis** permet à tous les parents d'accompagner leurs enfants dans leurs progrès sans les mettre en difficulté.

Accompagner les résultats scolaires de **propositions de remédiations**, en s'appuyant sur les outils numériques disponibles et les dispositifs d'aide, permet aux parents de ne pas se sentir démunis.

Associer les élèves dans les différents échanges parents-collège, y compris numériques, leur permet de s'impliquer et de devenir **autonomes**.

Informer les élèves et leurs responsables légaux de tout traitement informatisé de données les concernant ainsi que de leurs droits peut instaurer un **lien de confiance**.

Pour aller plus loin

↘ **Ressources numériques innovantes et adaptées : dispositif « Edu-Up »**

↘ **L'évaluation au service du progrès des élèves**

↘ **Modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves**

SYNTHÈSE

Le numérique est un outil de plus au service de la relation collège-famille pour permettre d'accompagner les élèves vers une meilleure implication dans leur scolarité. Ce n'est cependant pas le seul outil et son utilisation doit être réfléchie en équipe pour qu'il n'amplifie pas la fracture entre certaines familles et l'École.

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action Territoires d'innovation Pédagogique du Programme d'investissements d'avenir, opérée par la Caisse des Dépôts (La Banque des Territoires)

TEXTES OFFICIELS

Liens avec le référentiel de compétences enseignants

— Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

— Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.

— Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

— Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

— Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

Liens avec le référentiel des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation

— Œuvrer à la continuité de la relation avec les parents et collaborer avec tous les personnels de l'établissement en échangeant avec eux des informations sur le comportement et l'activité de l'élève – ses résultats, ses conditions de travail, son assiduité – afin de contribuer à l'élaboration de réponses collectives pour aider les élèves à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent.

— Connaître les compétences des différents intervenants dans la prévention du décrochage à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent.

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action Territoires d'innovation Pédagogique du Programme d'investissements d'avenir, opérée par la Caisse des Dépôts (La Banque des Territoires)